

<https://www.snetap-fsu.fr/Les-CFA-et-CFPPA-fusionnent-FAUX.html>



Les CFA et CFPPA fusionnent : FAUX

- Les Dossiers - Politique Scolaire et Laïcité - LOAA - LOSARGA, lois d'orientation agricole - LOSARGA- VRAI OU FAUX -

Date de mise en ligne : mercredi 20 mai 2026

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

La loi (article 12) modifie la désignation du Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles ([CFPPA](#)) qui devient un Centre de Formation Professionnelle Continue (CFPC).

La loi (article 12) **permet, mais n'oblige pas**, la création d'un nouveau centre constitutif : le Centre de Formation Professionnelle Continue et d'Apprentissage (CFPCA), qui entraîne la fusion des [CFA](#) et CFPC.

<p><i>Avant la LOSARGA</i></p> <p>art 811-8 du code rural</p> <p>Différents centres constitutifs d'un EPLEFPA</p>	<p><i>Modification après la LOSARGA</i></p> <p>art 811- 8 du code rural</p> <p>Différents centres constitutifs d'un EPLEFPA</p>
<p>2Â° Un ou plusieurs centres de formation professionnelle et de promotion agricoles ou centres de formation d'apprentis</p>	<p>2Â° Un ou plusieurs centres de formation professionnelle continue ou centres de formation d'apprentis [...]</p>

2Â° bis Un ou plusieurs centres de formation professionnelle continue et d'apprentissage [...]